Présentation Synthétique Budget Primitif 2020 Bâtiments industriels

Le résultat de clôture 2019 présente un excédent de fonctionnement de 173 174.84 € (pages 5a,5c) et un déficit d'investissement de 68 305,74 € (pages 5a,5c, 6).

Ainsi le budget primitif bâtiments industriels s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 236 593,10 € (pages 6-7-11-13-15-17) et en investissement à hauteur de 378 305,74 € (pages 6 -9-10-11-13-18-19).

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :
Page 15 :

Chapitre 011 :
Les charges à caractères général sont estimées à 206 043,10 €

Chapitre 65 :
Les autres charges de gestion courante ont été provisionnées pour 50,00 €, il s'agit principalement des écritures de régularisation de tva.

Chapitre 66 :
Les charges financières pour un montant de 5 100,00€, sont le remboursement des intérêts d'emprunts à la ville pour 3 200,00 € et de 1 900,00 € de remboursement d'intérêt pour un nouvel emprunt.

Chapitre 67 :
Il s'agit de l'exonération des loyers à hauteur de 15 400 € HT pour la société Isastyle et le Secours Populaire, pour une durée de avril à septembre (voir délibération).

Chapitre 023 :
Le virement à la section d'investissement est de 10 000, 00 € (principalement pour couvrir le capital d'emprunt).

B/ pour les recettes :
Page 17:

Chapitre 75 :
Il s'agit des revenus sur immeubles estimés à 63 600, 00 €.

Chapitre 77 :
Il s'agit du compte 777 amortissements d'un montant de 68 124,00 €, décomposé de la manière suivante :
17 290,67 € de la subvention versé par la ville en 2017 de 250 360 €
50 833,33 € de la subvention ville pour l'acquisition du Bâtiment le Lagon Bleu.

Le montant de l'excédent de fonctionnement est repris au compte 002 pour 104 869,10 €.

Quant à la section d'investissement :
Page 18
A/ pour les dépenses :

Chapitre 21 :
80 000,00 €, il s'agit d'une provision pour travaux dans différents Bâtiments.

Chapitre 23 : pour 140 676, 00 €
Il s'agit également de provision pour travaux.

Chapitre 16 :
21 200,00 € ont été provisionné pour les remboursements de capital d'emprunts. Nouvel emprunt et la part du Budget Bi dans le remboursement de la ville

Chapitre 040 : il s'agit d'amortissement pour 68 124,00 € comme précédemment cité dans le chapitre 77 en recette.

Le montant du solde de la section d'investissement reporté au compte 001 pour 68 305,74 €.

B/ pour les recettes :

Page 19 :

Chapitre 16 :
Il s'agit d'une provision de 300 000, 00 € pour un nouvel emprunt.

Chapitre 10 :
68 305,74 € par l'excédent de fonctionnement compte 1068.

Chapitre 021 :
10 000,00 € pour le virement de section de fonctionnement comme précédemment évoqué pour le chapitre 023 en dépenses de fonctionnement.

Retour

Retour